



Cerville, le 14 septembre 2026

Maire de CERVILLE

CONVOCATION à la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu à la mairie le :

21 septembre 2026 à 20h30

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1 - Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la SPL X DEMAT année 2025
- 2 - Institution taxe sur vacance des locaux d'habitation (TVLH)
- 3 - CDG54 – Convention partenariat pour dispositif signalement actes violence, discrimination, harcèlement, et agissements sexistes
- 4.- CDG54 – Convention de partenariat mise à disposition de personnel intérim
- 5.- CDG54 – Convention de partenariat médiation préalable obligatoire (MPO)
- 6.- CDG54 – Convention de partenariat médiation à l'initiative des parties ou du juge administratif

Divers

D'avance, je vous remercie de votre présence,

Le Maire,
Gisèle FROMAGET

Délégation de vote (vote par procuration)

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e) ..., conseiller municipal de la commune de Cerville, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le ..., déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. ... pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à ..., le ...

Signature